

# REA

---

## Revue d'Etudes Africaines

---

Littérature - Philosophie - Sociologie - Anthropologie et Art.

N° 4, 2024, PP. 249-264.

### Analyse comparée des enjeux et défis de la participation politique des femmes au Cameroun, Bénin, Madagascar et en Côte D'Ivoire

Saliou NGOM<sup>1</sup>,  
IFAN, Université Cheikh Anta Diop de Dakar  
[saliou17.ngom@ucad.edu.sn](mailto:saliou17.ngom@ucad.edu.sn)

Cheikh El Hadji Abdoulaye NIANG<sup>2</sup>,  
IFAN, Université Cheikh Anta Diop de Dakar  
[cheikhabdoulaye1.niang@ucad.edu.sn](mailto:cheikhabdoulaye1.niang@ucad.edu.sn)

Rokhaya CISSE<sup>3</sup>,  
IFAN, Université Cheikh Anta Diop de Dakar  
[rokhaya5.cisse@ucad.edu.sn](mailto:rokhaya5.cisse@ucad.edu.sn)

Koly FALL<sup>4</sup>  
IFAN, Université Cheikh Anta Diop de Dakar

&

Tikam SALL<sup>5</sup>  
Université Gaston Berger de Saint Louis  
[tikam.liese.sall@gmail.com](mailto:tikam.liese.sall@gmail.com)

## RESUME

Cet article se propose de saisir la situation des femmes dans la vie politique en Afrique de l'Ouest et du Centre. Il s'intéresse particulièrement à la participation politique des femmes et des filles en Côte d'Ivoire, au Bénin, à Madagascar et au Cameroun, afin de comprendre les enjeux de la représentation, les perceptions, les résistances sociales, ainsi que les facteurs de changement de comportement et d'attitudes. À partir d'une approche qualitative et une analyse documentaire des cadres institutionnels légaux et de la littérature scientifique des différents pays, nous explorons également les apports du programme VCFF sur la participation politique des femmes, la lutte contre les violences basées sur le genre et l'autonomisation des femmes. L'analyse est particulièrement sensible aux points forts, réalisations et innovations du programme VCFF dans les différents pays tout en identifiant les limites et défis du programme pour renforcer la participation politique des femmes et des jeunes filles.

**MOTS CLES :** Afrique, Participation politique des femmes, Programme VCFF.

## ABSTRACT

*This paper aims to understand the situation of women in political life in West and Central Africa. It focuses on the political participation of women and girls in Côte d'Ivoire, Benin, Madagascar and Cameroon, in order to understand the challenges of representation, perceptions and social resistance, as well as factors influencing changes in behavior and attitudes. Using a qualitative approach and a documentary analysis of the legal institutional frameworks and scientific literature of the various countries, the study also explores the contributions of the VCFF program to women's political participation, the fight against gender-based violence and women's empowerment. The analysis is particularly sensitive to the strengths, achievements and innovations of the VCFF program in the different countries, while identifying the program's limitations and challenges in strengthening the political participation of women and girls.*

**KEYWORDS:** Africa, Women's political participation, VCFF Program.

\*\*\*\*

La place des femmes dans la vie publique a préoccupé plus d'un chercheur en sciences humaines et sociales. L'idée que la situation des femmes se détériore au fil du temps, semble prospérer dans nombre d'écrits d'histoire, de science politique, de sociologie et d'anthropologie. Parlant du contexte occidental, Gèneviève Fraisse identifie des causes structurelles qui ont occasionné l'éviction des femmes dans la

société moderne qu'elle analyse à partir du concept de « rupture révolutionnaire » (Fraisie, 1992, p 47). Une autre historienne française, en l'occurrence Andrée Michel, fait remonter les racines de l'éviction des femmes de la sphère publique à la chute de l'Empire romain. Elle analyse les effets de la réorganisation des institutions traditionnelles telles que l'État centralisateur, la ville, les classes moyennes et le climat d'hostilité à l'émancipation des femmes qui en a résulté. L'une des conséquences majeures de la chute de l'Empire romain, avance-t-elle, c'est l'enfermement des femmes comme signe de confort et de mobilité sociale (Michel, A., 2009, p 27). Partant du triste constat, que dans les sociétés actuelles, les décisions politiques qui concernent le vivre-ensemble, ne dépendent essentiellement que du pouvoir des hommes, Amina Essaidi (2007) trouve un lien négatif entre l'universalisme et la participation des deux sexes aux commandes de la société. L'universalisme, dit-elle, « s'est retourné contre les femmes et contre la démocratie elle-même.

De même que l'universalisme est perçu par certains historiens, comme un frein à la participation des femmes aux commandes de la société, l'approche différencialiste, a également été considérée comme un risque pour les femmes et pour la démocratie. C'est dans ce sens qu'abondent les politistes Évelyne Pisier et Eleni Varikas (1997). Partant de cette étape décisive du féminisme qu'est l'avènement de l'idée paritaire, ces deux chercheuses pensent que la revendication paritaire « relève d'un argumentaire doublement dangereux à la fois pour les femmes et pour la démocratie ».

En dépit de l'intérêt de ces écrits, les mécanismes qui ont conduit à l'éviction des femmes de la sphère politique, ne sont pas totalement les mêmes en Occident qu'en Afrique. Depuis plusieurs décennies, les chercheurs africains posent avec acuité, la question de l'intégration des femmes dans les structures politiques. Nombre de chercheurs africains ou travaillant depuis le continent africain, mettent en cause d'autres facteurs historiques et structurels, pour rendre compte du processus d'éviction des femmes de la vie politique (Triaud, Callaway, Creevey, 1994, Sow 2005, Ngom 2017). C'est sous ce rapport que de nombreuses recherches mettent en cause le facteur colonial et le poids persistant de l'héritage colonial sur les structures politiques africaines contemporaines en général (Bop 2004, Djibo 2001, p. 16-17), et sur le déficit de participation des femmes à la vie politique, en particulier. Les travaux de Hadiza Djibo (2001), Goerg (1997), Hugon (2004), Fall (1994) sont emblématiques de cette lecture qui consiste à pointer la responsabilité historique de la colonisation sur le sort politique des Africaines d'aujourd'hui.

Au demeurant, les études sur le genre et l'engagement des femmes en Afrique ont considérablement progressé au cours des dernières décennies, tant sur le plan

théorique que méthodologique. Selon Sow (2004b), l'analyse genrée est particulièrement importante dans les sciences sociales africaines, car elle permet relativiser les paradigmes conventionnels et d'examiner la complexité des dynamiques sociales sous une perspective renouvelée. Dans le même sens, Antoine et Nanitélamio (1989) analysent les statuts des femmes en milieu urbain et démontrent comment l'urbanisation peut créer de nouvelles manières d'autonomiser et de participer socialement chez les femmes. Cette étude des parcours féminins inspire le cadre d'analyse proposé par Kergoat (2010) qui, en dépassant la simple reproduction des relations sociales basées sur le sexe, met en lumière un potentiel de subversion capable d'altérer les normes instaurées et faire émerger des formes inédites de résistance et de légitimité féminine. Cette perspective met en lumière les transformations actuelles des fonctions féminines dans le domaine public. Selon Sow (2009), ce mécanisme d'analyse se complète en soulignant la nécessité des problématiques linguistiques et identitaires dans la recherche féministe francophone, mettant en exergue le besoin d'une perspective intersectionnelle qui prend en compte la diversité des contextes socioculturels. D'autres recherches ont également porté une attention particulière à la part active des femmes, dans un contexte de recomposition des sphères locales et internationales (décennie des femmes, conférence de Beijing etc.) qui favorise l'émergence d'associations, de groupements féminins d'intérêt économique, et de l'entrepreneuriat féminin en général (Sarr, 1998). Ces dynamiques qui se sont accélérées au tournant des années 1990 avec l'ouverture politique (Ngom 2017, p), sont autant d'espaces libérateurs, dans la mesure où elles permettent aux femmes d'engager des modes d'investissement autre que ceux traditionnels (Guèye, 2009). L'implication des acteurs internationaux et l'émergence de mouvements féministes ont aussi permis de développer des cadres d'institutionnalisation de la participation politique des femmes comme enjeu de démocratisation. Ces dynamiques ont contribué à la transformation des cadres institutionnels et légaux autour de la participation des femmes en Afrique. Cependant, la question reste de savoir si cette implication active des femmes dans la vie sociale et économique qui se fit jour dans presque tous les pays d'Afrique de l'Ouest, a-t-elle été assez structurante pour donner lieu à une transformation en termes de participation politique ? Dans quelles mesures la transformation et l' (in)effectivité des cadres institutionnels légaux permettent une réelle participation politique des femmes face aux résistances de l'ordre patriarcal ?

Quand bien même, on pourrait envisager une définition générique, il importe de préciser que le concept de participation politique est quelque peu polysémique. Suivant qu'on mette l'accent sur tel (conventionnelle) ou tel autre aspect (non

conventionnelle), sur telle ou telle autre trajectoire historique, des nuances définitionnelles sont possibles. En tout état de cause, dans les régimes démocratiques, la participation politique est l'un des modes privilégiés d'affirmation de la citoyenneté. Selon la politologue Anne-Cécile Douillet, la participation politique est « l'ensemble des activités, individuelles ou collectives, susceptibles de donner aux gouvernés une influence sur le fonctionnement du système politique » (Douillet, 2023, p 15). La participation politique ne se limite ni à la représentation (dimension arithmétique), ni à sa forme conventionnelle (le vote par exemple). Si la participation politique est au cœur des enjeux de lutte dans les sociétés démocratiques, c'est parce que c'est d'elle que dépend, pour une grande part, la visibilité ou l'invisibilité des groupes sociaux dans les instances de décision, leur présence ou leur absence dans les appareils de gouvernement ou de représentation.

À partir de la comparaison des quatre pays d'Afrique<sup>103</sup> (Cameroun, Bénin, Madagascar, Côte d'Ivoire) en matière de participation politique des femmes, cette étude vise à analyser les dynamiques institutionnelles et socio-culturelles qui façonnent la situation politiques des femmes en Afrique. Plus spécifiquement, notre analyse s'articule autour de trois axes majeurs : les mécanismes institutionnels de promotion politique, les configurations socio-politiques émergentes, et les nouvelles dynamiques de leadership féminin dans le contexte des pays concernés. Cette recherche s'inscrit dans une perspective théorique qui interroge les paradigmes traditionnels de l'analyse de la participation politique féminine en Afrique subsaharienne. L'enquête nous a-t-elle permis de confirmer ou d'infirmer que la participation politique des femmes n'est plus réductible aux procédés bien connus de cooptation instrumentale et de nomination à des « postes ministériels dits féminins ». Notre cadre d'analyse embrasse les profonds bouleversements sociopolitiques actuels, qu'il s'agisse des progrès accomplis en matière d'éducation, des injonctions internationales relatives à la participation (quotas, parité etc.), des mobilisations des femmes dans la sous-région. En dernier lieu, il importe de saisir dans quelle mesure la visibilité accrue de femmes au sein des instances de représentation et des institutions stratégiques (Assemblées, Gouvernements, Conseils départementaux, Conseils municipaux, Directions, Agences, etc.) est susceptible ou non de bouleverser les rapports de domination entre les hommes et les femmes dans le champ politique.

---

<sup>103</sup> Cette étude s'appuie sur les données d'une étude que nous avons réalisée pour l'ONG CARE dans le cadre de son projet VCFF (Voix Collectives des Femmes et de Filles). Cette étude s'est déroulée entre avril et juillet 2024, et a concerné les quatre pays que sont le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Cameroun et Madagascar.

Nous avançons l'hypothèse d'une interdépendance entre le niveau de participation politique et l'amélioration de la condition juridique et économique des femmes. Notre perspective théorique se démarque d'un certain déterminisme économique qui établirait une relation causale entre la condition économique et la condition juridico-politique. Considérant que le monde politique n'est pas indépendant du monde social (Gaxie 2001), nous recentrons l'analyse sur la complexité des relations entre les différentes sphères (celle politique, celle économique, et celle culturelle),

Au lieu de réduire la participation à la seule dimension arithmétique, nous essayons de voir comment les logiques socioculturelles et cognitives, peuvent refléter un changement de perceptions et d'habitudes. Autrement dit, nous tentons de voir jusqu'à quel point la participation politique des femmes serait un indicateur de changement social et culturel, en faveur d'une société plus inclusive et plus sensible aux idéaux d'égalité, de justice sociale et de reconnaissance. C'est sous ce rapport que nous nous entrevoyons une dimension révolutionnaire et déconstructiviste derrière les initiatives visant à renforcer la participation politique des femmes. C'est que l'hégémonie politique des hommes, nous paraît se nourrir de ressorts culturels et d'habitudes que seul des initiatives récurrentes de mobilisations féminines pourraient contrebalancer. Cependant, bien que révolutionnaires au regard de la ténacité de l'ordre établi qu'elles tentent de bousculer, les mobilisations féminines en faveur d'une meilleure participation politique semblent résolues à tirer profit des opportunités de collaboration avec les hommes qui seraient sensibles à leurs revendications. Voilà qui démontre à quel point la lecture fondée sur l'opposition frontale hommes/femmes, pourrait perdre sa vertu interprétative, face à la réalité complexe des initiatives de participation politique, telle que celles que nous avons pu observer au Cameroun, au Bénin, en Côte d'ivoire et à Madagascar.

Dans un premier temps, nous jetterons un aperçu sur les cadres légaux des pays concernés par notre étude. L'analyse des cadres légaux nous semble opportune car, elle nous permet de faire un état des lieux des conditions juridiques dans lesquelles se meuvent les différentes initiatives en matière de participation politique des femmes. Ensuite, nous présenterons notre méthodologie de recherche avant d'aborder les perceptions relatives aux femmes et enfin les obstacles qui se dressent devant les initiatives visant une meilleure participation politique des femmes.

## **1. Revue des cadres institutionnels et légaux**

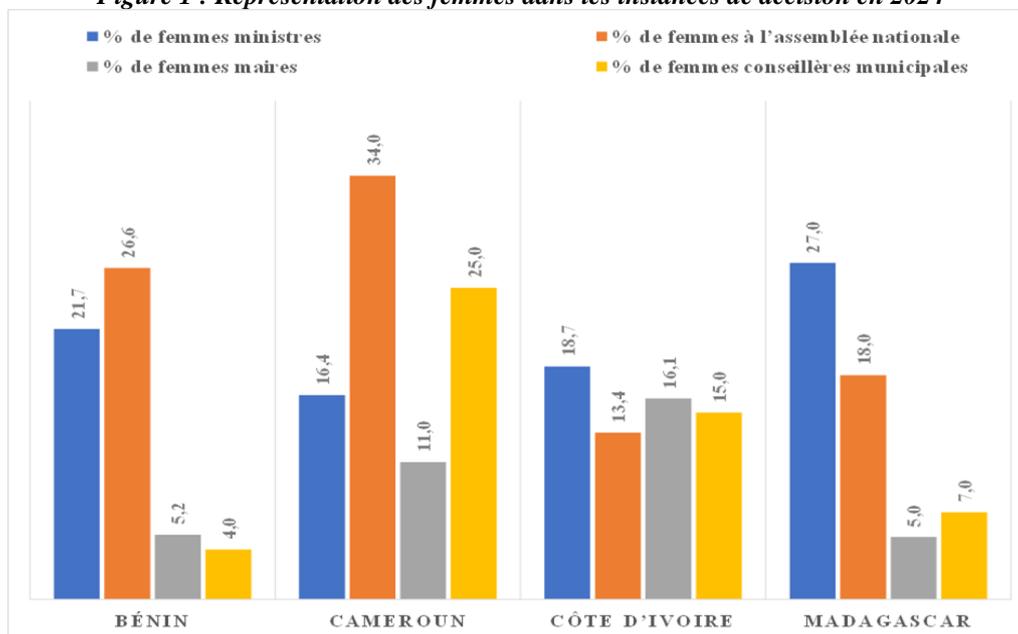
L'environnement institutionnel et légal pour l'égalité de genre en Afrique a beaucoup évolué au cours des vingt dernières années. Cela s'explique principalement par la prise de conscience de l'importance cruciale de l'égalité de genre, non seulement pour les femmes et les filles, mais aussi pour les familles, les communautés et la société dans son ensemble. Selon plusieurs études, l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes augmentent leur pouvoir de décision, réduisent leur vulnérabilité aux violences sexistes, et améliorent l'inclusion, la croissance économique et la productivité au travail (Banque mondiale, 2023 ; Chakravarty, Das et Vaillant 2017 ; Mulugeta 2021). Fort de ces constats, plusieurs pays ont pris des engagements internationaux et nationaux pour la promotion de l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes et des filles en ratifiant ou en mettant en place différents instruments juridiques. Ainsi, l'ensemble des pays cibles de l'étude ont ratifié la Charte africaine des droits humains et des peuples (CADHP) et la Convention pour l'élimination des discriminations à l'égard des femmes (CEDEF). Toutefois, concernant le Protocole de Maputo, il n'est pas encore ratifié par Madagascar, contrairement au Bénin, au Cameroun et à la Côte d'Ivoire.

D'un point de vue comparatif, les quatre pays affichent des situations différentes, reflétant des environnements variés en matière de promotion de l'égalité de genre et de la participation politique des femmes et des filles. En effet, au Cameroun et à Madagascar, il n'existe pas encore de loi imposant des quotas de femmes sur les listes de candidatures, contrairement au Bénin et à la Côte d'Ivoire. Néanmoins, l'existence de lois sur l'accès des femmes au foncier, la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG), la santé reproductive ou encore la mise sur pieds de mesures incitatives traduisent une dynamique institutionnelle positive même si elle peine encore à se matérialiser dans les faits. Autrement dit, la fonctionnalité des cadres institutionnels et juridiques est encore relative dans plusieurs pays.

L'analyse de la représentation des femmes dans les instances décisionnelles en 2024 révèle un faible niveau de participation, avec quelques variations d'un pays à un autre. Le Cameroun enregistre la plus importante proportion de femmes à l'Assemblée nationale avec 34%. Il est respectivement suivi du Bénin (26,6%), de Madagascar (18%) et de la Côte d'Ivoire (13,4%). De même, concernant la représentation féminine dans les conseils municipaux, le Cameroun enregistre le meilleur score avec 25% de sièges suivi de la Côte d'Ivoire (15%), de Madagascar (7%) et du Bénin (4%). Au niveau local, la représentation des femmes est faible dans les quatre pays : 16,1% des mairies sont dirigées par des femmes en Côte d'Ivoire, 11% au Cameroun, 5,2% au Bénin et 5% à Madagascar. Enfin, pour ce qui est de la représentation dans le gouvernement, on enregistre 27% de femmes

ministres à Madagascar, 21,7% au Bénin, 18,7% en Côte d'Ivoire et 16,4% au Cameroun (illustration 1).

**Figure 1 : Représentation des femmes dans les instances de décision en 2024**



Source : Calculs des auteurs à partir des données pays et de IPU

Ces données corroborent les résultats du classement mondial des pays en matière de représentation politique des femmes. En effet, selon les données de l'IPU, le Cameroun occupe la 48e place mondiale devant le Bénin (87e), Madagascar (126e) et la Côte d'Ivoire (150e). Ce résultat encourageant obtenu par le Cameroun traduit une volonté politique plus marquée et des changements institutionnels et législatifs tels que l'intégration de la Déclaration sur la Parité dans la nouvelle constitution, le Code électoral de 2012 rendant obligatoire la prise en compte du genre dans la constitution des listes de candidatures aux élections municipales, législatives, régionales et sénatoriales, ainsi que l'engagement accru de la société civile pour l'autonomisation des femmes, la lutte contre les discriminations sexistes et la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG).

## 2. Méthodologie

Cette étude a été menée dans quatre pays : Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire et Madagascar. La collecte de données s'est effectuée entre mars et mai 2024 par le biais d'entretiens semi-directifs et de focus-group impliquant divers participants du programme Voix collectives des femmes et des filles (VCF) et des acteurs politiques. L'enquête a été réalisée par des chercheurs locaux qui ont été recrutés et

formés sur la méthodologie qualitative. Au total, 60 entretiens et 15 focus-group ont été réalisés dans les quatre pays.

Les entretiens ont été réalisés avec des actrices et décideurs politiques (maire) des zones d'intervention du projet VCFF (19), des représentants ou points focaux de l'ONG CARE, qui appuient ces femmes (7) et d'autres militant.e.s politiques et de société civiles identifiés avec l'appui des responsables de programme de CARE dans chaque pays (34). Quant aux focus-groups, ils ont été menés avec des membres de groupements de femmes tels que les associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) et des réseaux féminins professionnels ayant bénéficiés des initiatives de promotion de la participation politique des femmes et des filles du projet VCFF. L'analyse des résultats a été réalisée sur le logiciel NVIVO. Les entretiens et les focus group ont d'abord été transcrits et corrigés. Les corpus ont ensuite été incorporés et encodés sur la base d'une grille élaborée en amont.

### **3. Résultats et discussions**

Notre recherche révèle deux grandes tendances. D'une part, indépendamment de l'histoire politique, culturelle et sociale des pays étudiés, nous retrouvons, relativement à la place de la femme dans la vie publique, un noyau de perceptions dont nous pouvons exposer les modalités d'expression. D'autre part, nous observons des obstacles réels que les femmes et les organisations qui les soutiennent, à l'image de CARE, tentent de déjouer, pour impulser des élans favorables à une meilleure participation politique des femmes. C'est ces deux tendances lourdes que nous allons présenter et discuter en même temps.

#### **3.1. La matrice des perceptions**

Dans le cas du Bénin, l'analyse des données montre une variété de représentations selon genre. La plupart des hommes interviewés conçoivent que rôle des femmes est de rester au foyer, pour s'occuper des activités ménagères, de la gestion du foyer, ainsi que de l'éducation des enfants. Ici, le statut de la femme consisterait à assurer les tâches domestiques et la transmission des valeurs culturelles. On retrouve là, une division sexuelle du travail social, quand bien même cette division sexuelle du travail ne reflète pas nécessairement les nouvelles réalités économiques. Cette perception du rôle de la femme est essentialiste dans la mesure où elle inscrit la responsabilité de la femme dans une nature biologique, physique et psychologique qui différencie la femme de l'homme. L'emphase mise sur le rôle éducatif de la femme ne fait que renforcer cette perception et la rendre plus ancrée dans les mentalités. Ces considérations participent du maintien et de la reproduction

des inégalités de genre et même nourrit le contrôle masculin sur les choix et aspirations des femmes.

Contrairement à la majeure partie des hommes interviewés, les femmes sont plutôt préoccupées par les opportunités de transformation politique et d'évolution de leur rôle dans la société béninoise. Elles insistent à dessein sur la contribution des femmes dans les activités économiques et sociales, sur leur leadership dans le domaine de l'entrepreneuriat, pour exiger davantage de reconnaissance dans la société. Ce sursaut des femmes dans le domaine de la vie économique montre qu'elles ne se résignent pas à rester les maisons comme le voudrait la perception notée chez nombre d'hommes interviewés. Les propos d'une interlocutrice bénéficiaire du programme CARE, sont édifiants à cet égard. Elle nous renseigne :

Dans notre société, les femmes n'avaient pas de droit. C'était le foyer qui était la seule chose destinée aux femmes [...]. Le rôle des femmes dans ma communauté a beaucoup évolué. Aujourd'hui, elles sont plus impliquées dans les décisions économiques et sociales. Les femmes sont reconnues pour leurs capacités à faire des AGR et pour leur leadership (ESS, femme bénéficiaire, Bohicon, Bénin).

Certes, cette perception nouvelle autour du rôle de la femme dans la vie sociale et économique, qui est perceptible dans d'autres discours de femmes interviewées, n'éradique probablement pas l'ordre établi et les schémas prédominants. Pour autant, elle constituerait un élément important dans le dispositif argumentaire des acteurs et actrices qui s'engagent en faveur d'une meilleure participation politique des femmes.

Par ailleurs, au Cameroun également, nous avons retrouvé des perceptions bien établies sur le rôle et le statut social des femmes, et qui auraient une forte incidence sur les hiérarchies politiques au Cameroun. Ici encore, on a affaire à des considérations culturelles et à des habitudes bien ancrées. C'est surtout le cas dans les zones où les normes patriarcales sont encore fortement enracinées. Le rôle des femmes dans les zones rurales ou éloignées est généralement limité à l'entretien de l'espace domestique où leur subordination à l'autorité des hommes est en vigueur. En effet, ces zones sont généralement caractérisées par une concentration du pouvoir entre les mains des hommes, renforçant ainsi les inégalités de genre et réduisant les capacités des femmes à prendre des initiatives, à s'exprimer librement ou à participer activement aux activités communautaires. Ainsi, une femme politique, accompagnée par le projet VCFE à Maroua fait état d'un accaparement du pouvoir par les hommes, qui limite sévèrement la participation des femmes aux espaces de décision et d'expression publique en milieu rural.

« Certains acceptent difficilement, mais d'autres qui sont en péri-urbain commencent à comprendre. Mais ceux qui sont dans les locaux éloignés, c'est difficile parce que c'est le patriarcat, c'est l'homme qui doit parler. Donc, la femme ne doit pas s'asseoir parmi les hommes pour dire quelque chose, pour donner une situation. » (ESS, femme politique, et militante associative, Bénin).

Dans bien des cas, on assiste à une intériorisation des normes patriarcales par les femmes elles-mêmes ; un phénomène d'intériorisation fait écho au concept de "domination symbolique" (Bourdieu, 1977), à travers laquelle les dominés intériorisent des schèmes de représentations qui ne font reproduire leur propre domination. C'est ce qui ressort des propos qui suivent :

« Dans les établissements, on s'est rendu compte lors des séances de sensibilisation que l'éducation des parents impactait sur celle des enfants. Quand on parlait des droits fondamentaux et de l'égalité des sexes, on abordait certains points et des filles soutenaient que la place de la femme c'est à la cuisine. Il y a des enfants qui avaient toujours cette pensée-là. » (ESS, femme politique, présidente d'association de défense de la cause des filles et des femmes Cameroun).

En Côte d'Ivoire, on note une sorte de consensus quant au rôle crucial de la culture et de la tradition dans la perpétuation des normes de genre et dans la domination des femmes par les hommes. C'est dans cet ordre d'idée que s'inscrivent les propos d'une actrice politique interrogée à Abidjan, qui énoncent que les valeurs et normes culturelles ont longtemps limité l'autonomie et l'expression des femmes ivoiriennes, même dans les contextes où l'éducation est accessible. En guise de stratégie, elle préconise une mise à jour des attentes sociales vis-à-vis des femmes, ainsi que la promotion d'une éducation inclusive à même de valoriser le rôle et le statut de la femme.

En tout état de cause, la majorité des femmes interviewées, et dans une moindre mesure certains hommes, pointent l'emprise des représentations et des traditions culturelles sur les rapports sociaux hommes/femmes. Même si certains enquêtés, notamment à Madagascar, soulignent une dynamique positive d'inclusion des femmes dans les processus décisionnels au niveau local, ils ne mettent pas moins en cause le poids des pesanteurs socioculturelles et religieuses sur les conduites sociales et familiales. Les propos qui suivent en fournissent une parfaite illustration :

Certaines choses peuvent être faites par des femmes mais c'est le Règlement Intérieur de l'Église qui détermine les limites. La prise de décision est faite par tout le monde, femmes et hommes. Par contre, il y a un impact négatif dans la famille. Les femmes n'acceptent pas d'être soumises au règlement alors que c'est important pour l'harmonisation de la famille (ESS, homme acteur religieux, Madagascar).

Les inégalités de genre sont encore plus marquées dans les contextes de pauvreté. Voilà qui rend pertinent une lecture intersectionnelle dans l'analyse de la participation politique des femmes. En effet, face aux conditions de vie difficiles conjuguées à la charge des dépenses éducatives, certains parents privilégient l'éducation des garçons en tant que soutiens financiers et héritiers de la famille au détriment de celle des filles appelées à se marier et à quitter le domicile familial (Fall, Aw, Diakhaté et al, 2024).

Comme nous venons de le voir, toutes les perceptions ne sont pas défavorables au leadership des femmes. Pour preuve, il y a une perception quant à la spécificité des femmes en matière d'entrepreneuriat économique ; une perception que certaines femmes mobilisent comme argument pour démontrer leur compétence en matière de gestion et de management des ressources. En revanche, devant l'effet négatif des « obstacles », les promoteurs et promotrices de la participation politique des femmes, ne peuvent que préconiser des stratégies de contournement et de déconstruction, en vue de les surmonter. C'est ce que nous voir de plus près.

### **3.2. Les obstacles à la participation politique des femmes**

En dépit des efforts en matière de promotion du leadership et de la participation des femmes et des filles en politique, des barrières restent persistantes. Cependant leur nature et leur intensité peuvent varier d'un pays à l'autre. Au Bénin, les rôles sexués constituent des obstacles à l'accession des femmes aux postes de responsabilité. Ainsi, une actrice politique à Djakotomey soutient que les tâches assignées limitent l'autonomisation des femmes et influencent négativement leurs chances d'accéder aux opportunités de leadership et d'implication dans les sphères politiques.

Il y a aussi nos maris qui n'acceptaient pas du tout que nous participions aux activités communautaires. Surtout quand il s'agit des invitations d'ONG où tu dois être logée à l'hôtel ; c'est vraiment compliqué. Dans ce cas, le mari, à défaut de refuser, propose de t'accompagner jusqu'à l'enregistrement de la chambre. » (FG, femme, bénéficiaire, présidente d'association, Bénin).

D'une part, les maris s'opposent souvent à la participation de leurs conjointes aux activités politiques, notamment lorsque cela implique des déplacements et des séjours loin du domicile conjugal. D'autre part, ils perçoivent la participation politique des femmes comme une menace à leur autorité et leur pouvoir de domination dans les sphères publique et privée.

Au Cameroun, le harcèlement et les violences sexistes constituent un obstacle majeur à la participation politique des femmes et des filles. Selon l'Institut National

de la Statistique (INS, 2020), au moins 13% des femmes camerounaises ont été victimes de violences physiques à un moment quelconque de leur vie, 39% ont fait l'objet de violences physiques depuis l'âge de 15 ans. Dans l'espace politique, ces violences prennent plusieurs formes telles que les avances non désirées, les attaques verbales, les commentaires dégradants ou encore les menaces dans les réseaux sociaux, avec des effets négatifs sur l'engagement politique des femmes. Par conséquent, les femmes ont de plus en plus peur et deviennent réticentes à s'engager dans la sphère politique.

Au Bénin, les données révèlent l'existence de conditions restrictives pour les femmes et de coutumes qui les interdisent de prendre la parole en public, notamment en présence des hommes. Cela les empêche de jouer un rôle actif dans la sphère politique et les maintient en retraite dans la gestion des affaires de leurs communautés. En Côte d'Ivoire, les obstacles à la participation politique des femmes ne se distinguent pas totalement de ceux relevés au Bénin et au Cameroun. L'implication des femmes et des filles dans les affaires politiques y est confrontée à une diversité d'obstacles culturels, institutionnels et financiers liés les uns aux autres. Lors d'un entretien, une actrice politique relève la réticence et l'opposition des hommes face à l'engagement politique de leurs épouses, limitant ainsi l'expression du leadership de celles-ci. Elle fait mention des difficultés financières en tant que contrainte majeure pour une participation politique effective des femmes. En effet, l'acquisition des ressources financières, s'avère pour beaucoup de femmes, une stratégie pour contourner certains obstacles à une participation politique. De telles ressources financières permettraient de financer les campagnes politiques, de couvrir les dépenses relatives au déplacement, à l'hébergement, à la restauration, entre autres. De même qu'au Cameroun et au Bénin, à Madagascar aussi l'enjeu de l'acquisition de ressources économique pour les femmes, est également évoqué comme un levier pouvant favoriser leur autonomisation et donc augmenter leur participation politique. En revanche, en Côte d'Ivoire, malgré les efforts législatifs pour la promotion de l'égalité des sexes, des interlocuteurs nous ont mentionné la non application des dispositions législatives en tant qu'obstacle à une meilleure représentation des femmes en politique. Face à cet état de fait, les acteurs politiques enquêtés fustigent le manque de volonté des autorités, en matière de nomination des femmes dans des postes de responsabilité.

De la même façon que les inégalités économiques sont considérées comme un obstacle qui se dresse entre les femmes et la participation politique, l'accès à l'éducation est également tenu pour responsable de la faible représentation des femmes dans les espaces politiques. Cela est d'autant plus le cas à Madagascar où, dans certaines provinces du Sud, l'écart entre les sexes en matière d'alphabétisation est particulièrement élevé et peut même atteindre jusqu'à 29 points en défaveur des

femmes. Dans ces conditions, on peut comprendre la faible représentativité des femmes malgaches sur la scène politique. Sous ce rapport, un interviewé avance de façon explicite :

La situation financière est un obstacle mais il y a aussi la faiblesse du niveau d'étude. Les gens pensent que le diplôme est requis pour des postes politiques. Il y a aussi l'occupation familiale qui prend son temps. (ESS, homme, acteur religieux, Madagascar).

L'obstacle de division sexuelle du travail est mis en évidence par une métaphore malgache associant l'homme au "*hazomanga*" (fierté de la famille) contrairement à la femme qui serait une "*fanaka malemy*" (un meuble tendre). Le premier terme valorise l'homme en tant qu'héritier et pilier central de la famille et de la communauté. Le second reflète la perception de la femme en tant qu'être doux appelé à se marier et à fonder une famille. Cette conception traduit des rôles et des statuts sociaux prédestinés, excluant les femmes des sphères décisionnelles et annihilant leur possibilité de participer en politique.

## Conclusion

Les États africains, sous l'effet des engagements internationaux, ont en place des dispositifs institutionnels légaux, en vue de juguler les inégalités de genre et partant de favoriser la participation politique des femmes. Ces dispositifs semblent confrontés à diverses résistances que nous avons voulu interroger en termes de perceptions et d'obstacles. Les inégalités dans les instances de directions des partis politiques sont en grande partie tributaires de ces perceptions et obstacles que nous avons pris le soin de passer en revue. Dans aucun des quatre pays concernés par notre étude, ni le parti d'opposition principal, ni le parti au pouvoir ne sont dirigés par une femme ; aucune de leurs capitales n'est dirigée par une femme ; (WPP, 2024). En Côte d'Ivoire, la représentation des femmes dans les assemblées élues ne progresse que sensiblement, passant de 11,37% en 2021 à 14% en 2024 (WPP, 2024). Au Bénin, au Cameroun et à Madagascar, les femmes occupent respectivement 27%, 33% et 18% des sièges au parlement en 2024 (WPP, 2024).

Notre enquête nous a permis d'observer de nouvelles dynamiques portées par des femmes et souvent à partir de projets tels que le projet VCFF de l'ONG Care. L'une des avancées les plus significatives réside dans la collaboration avec des hommes engagés en faveur d'une meilleure justice sociale et d'une amélioration de la condition politique et juridique des femmes. Avec les différents programmes de sensibilisation, l'émergence des classes moyennes et la généralisation de la scolarisation des filles, les hommes semblent plus sensibles aux droits des femmes

et à la lutte contre les discriminations et les inégalités de genre dans l'espace politique. Quoiqu'il en soit, les dynamiques de collaboration sont susceptibles d'avoir un effet positif sur les processus de participation politique, pour qu'elles prennent une certaine ampleur et qu'ils s'étendent sur d'autres pays d'Afrique.

L'interdépendance entre l'amélioration de la condition juridique et économique et l'éventualité d'une meilleure participation politique femmes, que nous avons avancé comme hypothèse, se confirme au regard des observations. De même, les données empiriques nous confortent dans l'idée que les sphères sociale, politique, économique et culturelle, entretiennent une relation complexe, qui nous interdit toute forme de simplification et toute lecture déterministe. En définitive, la compréhension des enjeux et défis liés à la participation politique des femmes nécessite une analyse holistique, prenant en compte le cadre institutionnel et structurel, le contexte social et l'environnement culturel.

## Bibliographie

- ANTOINE Philippe et NANITÉLAMIO Jeanne, « *Statuts féminins et urbanisation en Afrique* », *Genus*, n°3-4, 1990, pp.17-29.
- BANQUE MONDIALE, *Libérer le potentiel des femmes et des adolescentes. Défis et opportunités pour une plus grande autonomisation des femmes et des adolescentes à Madagascar*. Washington DC, 2013.
- BOURDIEU Pierre, « Sur le pouvoir symbolique », *Annales Histoire, Sciences sociales*, n°3, 1977, pp. 405-411.
- CALLAWAY Barbara, CREEVEY Lucy, *The Heritage of Islam. Women, Religion and Politics in West Africa*, Boulder et Londres, Lynne Rienner Publishers, 1994.
- CHAKRAVARTY Shubha, DAS Smita et VAILLANT Julia, « Gender and Youth Employment in Sub Saharan Africa: A Review of Constraints and Effective Interventions », Policy Research Working Paper 8245, World Bank, Washington DC, 2017.
- DJIBO Hadiza, *La participation des femmes africaines à la vie politique. Les exemples du Sénégal et du Niger*, Paris, l'Harmattan, 2001.
- DOUILLET Anne-Cécile, *Sociologie politique. Comportements, acteurs, organisations*, Paris, Armand Colin, 2023.
- ESSAIDI Amina, « La Parité, problématiques et enjeux », *VST*, n°96, 2007, pp 114-119.
- FALL Koly, AW Binta Rassouloulah, DIAKHATE Pathé et al, *Les normes de genre et les résistances au changement dans l'éducation en Afrique. Cas du Burkina, de la RDC, de Sao Tomé et Principe et du Tchad*, Dakar, LARTES-IFAN, 2024.
- FALL Rokhaya, « Femmes et pouvoir dans les sociétés nord sénégalaises », communication présentée à l'atelier Héritages historiques et processus de démocratisation en Afrique, Bamako, 26-29 avril, 1994, pp.69-79.
- FRAISSE GENEVIÈVE, *La raison des femmes*, Paris, Plon, 1992.

Analyse comparée des enjeux et défis de la participation politique des femmes au Cameroun, Bénin, Madagascar et en Côte D'Ivoire

- FRAISSE Gèneviève, *Muse de la raison. Démocratie et exclusion des femmes en France*, Paris, Gallimard, 1995.
- GOERG Odile, « Femmes africaines et politique : les colonisées au féminin en Afrique occidentale », *Clio*, n°6, 1997.
- GUÈYE Mame Safiétou Djamil, *Genre et gouvernance urbaine au Sénégal*, Louvain-la-Neuve, Presses Universitaires de Louvain, 2009.
- HUGON Anne, *Histoire des femmes en situation coloniale : Afrique et Asie*, Paris, Karthala, 2004.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, *Note de politique sur les violences basées sur le genre au Cameroun : ampleur et défis*, République du Cameroun, 2020.
- KERGOAT Danièle, « Le rapport social de sexe, de la reproduction des rapports sociaux à leur subversion », Dans Bidet-Mordrel (dir.) *Les rapports sociaux de sexe*, Paris, PUF, 2010.
- LAGACE Catherine, *Femmes et politique au Bénin : un défi à relever*, Mémoire de maîtrise en science politique, Université du Québec, 2007.
- MICHEL Andrée, *Le féminisme*, Paris, Presses universitaires de France, Que sais-je ? 2009.
- MULUGETA Girman, "The Role and Determinants of Women Labor Force Participation for Household Poverty Reduction" in Debre Birhan Town, North Shewa Zone, Ethiopia, *Cogent Economics et Finance*, Vol.9, n°1, 2021.
- NGOM Saliou, *Femmes et politique au Sénégal*, Paris, L'Harmattan, 2021.
- NUSSBAUM Martha, *Women and human development: The capabilities approach*, UK: Cambridge University Press, 2020.
- PISIER Évelyne, VARIKAS Eleni, « Femmes, république et démocratie. L'autre dans la paire ? », *Pouvoirs*, n° 82, 1997, pp 127-143.
- SARR Fatou, *L'entrepreneuriat féminin au Sénégal. Les transformations des rapports de pouvoirs*. Paris, L'Harmattan, 1998.
- SOW Fatou, « L'analyse de genre et les sciences sociales en Afrique » Dans Ayesha Imam, Amina Mama & Fatou Sow (dir.), *Sexe, genre et société : engendrer les sciences sociales africaines*, Paris/Dakar, Karthala/Codesria, 2004 [1997], p. 45-73.
- SOW Fatou, *La recherche féministe francophone : Langue, identités et enjeux*, Paris, Karthala, 2009.
- WPP-IDEA, Baromètre de la participation politique femmes en Afrique, IDEA, Addis-Abeba, 2024.
- WPP-IDEA, Baromètre de la participation politique femmes en Afrique, IDEA, Addis-Abeba, 2021.